

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 51	Absent(s) excusé(s) : 2	Absent(s) : 0	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 1 décembre 2020

Vote(s) pour : 51
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 7 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Marjorie MAFFERT-PELLAT.

Point n°2020-12-07-BD-4 :

Travaux de rénovation et de mise en conformité des Bâtiments - Affectation partielle de l'Autorisation de Programme "Rénovation et conformité des bâtiments".

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

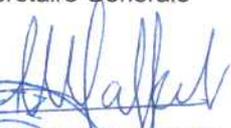
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
 VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
 VU le vote du Budget Primitif 2020,
 VU la délibération du Bureau du 3 avril 2017 procédant à une première affectation de l'Autorisation de Programme "Rénovation et conformité des bâtiments",
 VU la délibération du Bureau du 11 mars 2019 procédant à une seconde affectation de l'Autorisation de Programme "Rénovation et conformité des bâtiments",
 CONSIDERANT la nécessité d'entretenir et d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité des bâtiments communautaires, en particulier :

- la sécurité des biens et des personnes,
- l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- l'optimisation des installations techniques dans un souci de réduction des dépenses énergétiques,

DECIDE d'affecter à hauteur de 401 259 € l'Autorisation de Programme "17 IDMG01 – Rénovation et conformité des bâtiments" afin de réaliser le programme 2020 comme suit :

AP "17IDMG01 – Rénovation et Conformité des bâtiments	4 801 259 €
Déjà affecté	4 400 000 €
Affectation demandée (sur chapitre 21)	401 259 €
Affectation totale	4 801 259 €
Autorisation de Programme disponible	0 €

Pour extrait conforme
Metz, le 8 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



REUNION DE BUREAU - Lundi 7 décembre 2020 - Votes

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES point 1	VOTES point 2 à 42 sauf 13 - 14 - 15 (pas de vote)
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour	Pour tous les points
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour	Pour tous les points
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour	Pour tous les points
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour	Pour tous les points
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Pour	Pour tous les points
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour	Pour tous les points
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		Pour	Pour tous les points
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour	Pour tous les points
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour	Pour tous les points
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour	Pour tous les points
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour	Pour tous les points
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour	Pour tous les points
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour	Pour tous les points
DORR	Antoine	Vantoux		Pour	Pour tous les points
DUMONT	Michel	Féy		Pour	Pour tous les points
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour	Pour tous les points
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour	Pour tous les points
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour	Pour tous les points
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz	EXCUSE Point 16	Pour	Point 2 à 15 : Pour Point 17 à 42 : Pour
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour	Pour tous les points
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour	Pour tous les points
GROSDIDIER	François	Metz		Pour	Pour tous les points
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin	EXCUSE Point 34	Pour	Point 2 à 33 : Pour Point 35 à 42 : Pour
HENRION	François	Augny		Pour	Pour tous les points
HORY	Thierry	Marly	EXCUSE Point 33	Pour	Point 2 à 32 : Pour Point 34 à 42 : Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES point 1	VOTES point 2 à 42 <i>sauf 13 - 14 - 15 (pas de vote)</i>
HUBER	Pascal	Chesny		Pour	Pour tous les points
HUET	Armelle	Noisseville		Pour	Pour tous les points
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour	Pour tous les points
KOŁODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour	Pour tous les points
KURTZMANN	Walter	Peltre		Pour	Pour tous les points
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour	Pour tous les points
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		Pour	Pour tous les points
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour	Pour tous les points
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour	Pour tous les points
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour	Pour tous les points
MUEL	Pierre	Marieulles		Pour	Pour tous les points
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour	Pour tous les points
NICOLAS	Martine	Metz		Pour	Pour tous les points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour	Pour tous les points
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Pour	Pour tous les points
ROUX	Sylvie	Mey	EXCUSEE		
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour	Pour tous les points
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		Pour	Pour tous les points
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour	Pour tous les points
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour	Pour tous les points
THIL	Patrick	Metz		Pour	Pour tous les points
TORLOTING	Michel	Gravelotte		Pour	Pour tous les points
TRAN	Doan	Metz		Pour	Pour tous les points
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		Pour	Pour tous les points
VALENTIN	Claude	Nouilly		Pour	Pour tous les points
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz	EXCUSE		
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour	Pour tous les points
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour	Pour tous les points

Résumé de l'acte

057-200039865-20201207-2020-12-DB4-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DB4
Date de décision : lundi 7 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Travaux de rénovation et de mise en conformité des Bâtiments - Affectation partielle de l'Autorisation de Programme "Rénovation et conformité des bâtiments"
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 10/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201207-2020-12-DB4-DE
Document principal : 99_DE-4.pdf

Pièces jointes :

99_DE-VOTES.pdf

Historique :

09/12/20 09:26	En cours de création	
09/12/20 09:26	En préparation	Catherine DELLES
10/12/20 09:49	Reçu	Catherine DELLES
10/12/20 09:50	En cours de transmission	
10/12/20 09:57	Transmis en Préfecture	
10/12/20 10:00	Accusé de réception reçu	